

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL  
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION  
En formation plénière  
Séance du 29 mai 2018**

**Etaient présents :**

<b>Marianne COJANNOT-LE BLANC</b>	<b>Directrice</b>
<b>Olivier KYBURZ</b>	<b>Directeur adjoint</b>
<b>Mascia REATO</b>	<b>Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la scolarité</b>
<b>Céline DEL FRANCO</b>	<b>Secrétaire de direction</b>

<b>MEMBRES ELUS</b>	
<b>Enseignants collège A</b>	<b>Enseignants collège B</b>
Sylvie APRILE Carole BRUGEILLES Franck COLLARD Philippe JOCKEY Monique POULOT Olivier RATOUIS	Fabrice BONDOUX Colin GIRAUD Olivier KYBURZ Fabienne LLENSE
<b>Personnel BIATSS</b>	<b>Etudiants</b>
Layla BOUDOUR Anne Laure CERMAK Francine LEDENOU Mustapha SOULA	Antonin BLANC Jérémy GUEDJ
<b>Membres invités</b>	<b>Procurations</b>
Pascale BALLE Vincent DEMONT Despina LIOLIOS Laure MACHU Bénédicte SERE Marie Joséphine WERLINGS	Brigitte BOISSAVIT-CAMUS à Philippe JOCKEY Véronique BOUCHERAT à Philippe JOCKEY Alice BRAUN à Fabrice BONDOUX Christel MULLER à Franck COLLARD

Marianne COJANNOT-LE BLANC ouvre la séance à 13h30.

**I. Approbation du compte rendu du CUFR du 13 mars 2018**

Marianne COJANNOT a reçu une demande d'ajout au CR de la part de Marie Anne GERMAINE: celle-ci avait demandé à ce que l'année prochaine, les doubles licences soient davantage visibles sur Parcoursup.

Le compte rendu du conseil plénier de l'UFR SSA du 30 janvier 2018 est **approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention sous réserve de l'ajout de cette mention.**

Marianne Cojannot précise qu'elle a transmis et appuyé la demande de M.A. Germaine auprès de la Présidence.

**II. Locaux bâtiments D et E : dégradations et travaux**

Marianne COJANNOT fait un point sur les dégradations des locaux, bureaux et salles de cours. Un powerpoint avec des photos de l'état des locaux des bâtiments D et E est présenté au conseil.

Un certain nombre d'enseignants ont des locaux au bâtiment E et sont donc particulièrement affectés par le blocage et les dégradations.

Le département d'histoire de l'art, très touché par le saccage du D au début de la semaine des vacances universitaires, va envoyer un courrier à la Présidence signé par l'ensemble des personnels enseignants et administratifs.

Les événements ayant eu lieu au début de la semaine des vacances, le personnel administratif s'est retrouvé très seul face à cette situation.

Nous ne connaissons pas les auteurs de ces faits mais il n'y a eu aucune effraction, les fenêtres étaient closes et n'ont pas été fracturées.

Les premières réparations des portes fracturées sont en cours.

La Présidence nous a confirmé le dépôt de plainte contre X.

L'UFR a demandé à la Présidence de remettre en état les locaux pour septembre, faute de quoi les cours ne pourront pas se faire. Les salles ont été également vidées de leurs tables et de leurs chaises.

Une discussion s'engage entre les membres du CUFR sur la situation, les problèmes sanitaires et dangers qu'elle entraîne, ainsi que ses conséquences possibles sur la rentrée prochaine.

Le CA lors de sa dernière réunion a voté le fait que la résolution de l'occupation devait être pacifique.

Vincent DEMONT propose la motion suivante :

« Le fonctionnement de l'UFR SSA repose sur le dialogue entre étudiants et enseignants, entre personnels de différentes catégories (BIATTS, personnels des bibliothèques, enseignants-chercheurs) et entre différentes disciplines. Le conseil de l'UFR SSA réaffirme donc son attachement fondamental à la démocratie universitaire, intrinsèquement liée à la définition d'un service public de l'enseignement supérieur.

Il condamne fermement les effractions, dégradations et destructions qui se sont multipliées au sein des bâtiments D (H. Lefebvre) et E (C. Ramnoux) de l'université Paris Nanterre. Ces dégradations affectent les bureaux des personnels administratifs, des bibliothécaires et des enseignants-chercheurs, ainsi que les salles d'enseignement ; elles pèsent lourdement sur les conditions de travail des personnels, le bon déroulement des formations et la scolarité des étudiants. A cet égard, le conseil de l'UFR tient à manifester une solidarité et une reconnaissance particulière aux personnels BIATSS qui, malgré ces difficultés, ont œuvré et œuvrent au quotidien à la continuité de nos missions de service public.

Le conseil de l'UFR SSA alerte la présidence de l'université sur les conditions de l'occupation du bâtiment E (C. Ramnoux), qui pose d'importants problèmes pour la sécurité des locaux, des personnels et des occupants eux-mêmes. Il exprime sa vive inquiétude sur les conditions dans lesquelles se déroulent les derniers mois de l'année universitaire, mais aussi sur les difficultés de préparation de la rentrée 2018 qu'occasionnent les dégradations et l'occupation des locaux. En conséquence, il demande la fin de cette occupation. »

On procède au vote de la motion :

**La motion est approuvée à la majorité des membres présents et représentés avec :**

12 pour

3 contre

5 abstentions

### **III. Session 1 et 2 des examens**

Pour le moment nous n'avons pas de remontée sur des difficultés particulières concernant les épreuves telles qu'elles ont été adaptées.

Catherine VINCENT signale qu'un certain nombre d'ATER refusent de faire remonter leurs notes en histoire. Marianne Cojannot précise que les directeurs d'UFR, dont elle-même, ont justement rencontré les ATER du comité des « 68+ » la veille, afin de trouver une solution et un autre mode de mobilisation qui ne pénaliserait pas les étudiants.

Ces rétentions de notes ont des conséquences à la fois dans notre UFR mais aussi dans les autres UFR qui ont des EC communs avec nous. Le vice-président Christophe BRECHET a préconisé de neutraliser les EC pour lesquels la note n'a pas été transmise.

Laure MACHU demande s'il faut neutraliser tout l'EC ou appliquer la neutralisation seulement pour les étudiants dont le chargé de TD n'a pas donné ses notes. Le deuxième problème porte sur la matière « connaissance des métiers de l'entreprise » dont l'examen était prévu en ligne et pour lequel un bug informatique s'est produit.

En ce qui concerne la session 2, les examens de rattrapage auront bien lieu. Les inconnues portent sur la forme de ces examens et le calendrier. On devrait retenir le principe d'épreuves entièrement dématérialisées, probablement calées sur un calendrier similaire à celui de l'année dernière, pour éviter des chevauchements.

La Présidence préconise de ne pas multiplier les devoirs maison mais plutôt d'organiser des examens en ligne, des adaptations d'épreuves, des QCM.

### **IV. Point Parcoursup**

a) Remontée des classements :

Sur l'ensemble de l'université (70 mentions environ), 7 n'ont pas procédé au classement dont 5 en SSA, 1 en STAPS et 1 en SPSE. Pour l'UFR SSA, il s'agit des mentions suivantes :

Histoire à distance

Sociologie

Les 2 mentions de géographie

L'anthropologie a adopté une position médiane.

b) Proposition de levées partielles des données d'appel :

Les propositions de la présidence pour notre UFR oscillaient entre 10% pour l'AES et 100% pour les formations n'ayant pas fait remonter de classement. Ces dernières ont toutes refusé cette proposition. Les autres mentions ont eu une proposition de levée d'appel de 50%.

c) Les commissions qui n'ont pas fait remonter leurs vœux

Le président a pris la décision de nommer des commissions réquisitionnées. Christophe BRECHET préside ces commissions avec deux enseignants de l'UFR ; Olivier KYBURZ et Marianne COJANNOT ont été réquisitionnés.

d) Résultats Parcoursup à ce jour :

Les données sont provisoires. Les chiffres des candidats ayant accepté les propositions sont très faibles.

### **V. Point e-candidat**

Mascia REATO transmet les tableaux récapitulatifs des candidatures. Le nombre de demandes est en baisse mais les données sont encore provisoires. La campagne se termine le 6 juin. Il n'y a

actuellement plus de dépôt depuis le 24 mai mais les étudiants peuvent encore compléter leur dossier et le transmettre.

En ce qui concerne les recours, une nouvelle procédure a été mise en place : les candidats doivent déposer leur demande de recours via un formulaire en ligne sur le site de l'université.

## **VI. Brochures 2018-2019**

Les brochures seront validées par la CFVU le 2 juillet après un passage au BCFVU le 21 juin.

Le prochain CUFR aura lieu le 19 juin afin qu'elles y soient votées.

## **VII. Fichiers groupes et services 2018-2019**

Le fichier-groupes va être envoyé par Mascia REATO ce soir ou mercredi matin. La question des services 2018-2019 sera abordée en même temps.

Le logiciel de saisie des services change et nous n'aurons plus les services prévisionnels.

GISEH va être remplacé par un nouveau logiciel, OSE, qui va permettre de dématérialiser la gestion des dossiers des vacataires. L'élaboration de ce logiciel a pris du retard, une partie du projet consistait à lier ADE, APOGEE et HARPEGE avec le logiciel, pour permettre l'incrémentation des données.

Emmanuelle CAVA, Mariame KONE et Francine LEDENOU ont travaillé sur une extraction d'ADE par enseignant-chercheur. Elles vont également travailler sur une autre extraction d'ADE qui recoupera les fichiers groupes avec une entrée par EC et le nombre de TD, avec les noms extraits d'ADE.

## **VIII. Questions diverses**

Pré-rentree 2018 : Marianne COJANNOT propose de reconduire le même type d'organisation que les années précédentes. La rentrée des masters se fera le vendredi 7 septembre, et la rentrée des licences le jeudi 6 septembre avec un accueil des L1 par l'UFR en deux groupes, un de 9h45 à 11h15 et le 2ème groupe de 11h30 à 13h00, suivi d'un accueil par département dans l'après-midi.

Le conseil a été saisi de deux projets d'évolution des formations : l'un en sociologie, l'autre en histoire de l'art et archéologie.

Les annexes financières ne sont pas établies, il ne pourra donc pas y avoir de vote avant le prochain CUFR du 19 juin.

- M2 Etudes et recherches en démographie : Carole BRUGEILLES demande à ce que la formation puisse être ouverte à l'alternance et à l'apprentissage. Le but étant de développer le côté professionnalisant de la formation, la période de stage n'étant pas suffisante. Le master ne pourra pas être ouvert sous cette forme à la rentrée puisque l'on est en dehors des procédures de demande de modification de maquette et que l'annexe financière n'est pas construite.
- Panayota VOLTI présente un projet de création d'un DU proposé sur un an et en formation initiale. La formation se fera en partenariat avec l'Atelier d'Art Chorégraphique (LAAC) L'établissement partenaire dispose d'un vivier sur place. Il n'y aurait pas de création de cours, mais un partage des heures entre Nanterre (cours déjà existants) et le LAAC avec une possibilité de faire certains cours à distance.

**IX. Etat de consommation des lignes budgétaires**

Les lignes budgétaires ont été peu consommées, pour certaines d'entre pas consommées du tout.

**X. Conventions :**

Trois conventions d'études ont été déposées pour les masters 2 d'urbanisme, aménagement et études urbaines, qui relèvent de la simple exécution de la maquette.

Fin du conseil à 16h15.